

Compte-rendu du Conseil d'école extraordinaire du Mercredi 5 Juillet 2017

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*Directrice*), Blandine AGUESSE, Charline BIR, Sophie CHAPPAZ, Stéphanie CHASSERY,
Sandrine DELAY, Sonia KALLAL, Charlène MARTIN, Brigitte REGAD, Céline SERVIA (*Enseignantes*).

- **Mairie :** M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*)
M^{me} Séverine CHOPARD (*Elue au conseil municipal*),
M^{me} Olivia SIMEONI (*Elue au conseil municipal*),
M^{me} Valérie EUVRAT (*Coordinatrice périscolaire*).

- **ATSEM + Coordinatrice TAP :** Cathy MONTEL

- **Parents délégués :** M^{mes} Nadège CASAYS, Anne-Sophie KELLER, Virginie NAGY, Nathalie REY,
Anne THOBIE, Elsa WAGNER-ROUSSET, Solenn BEN OTHMANE, Delphine DRAPIER,
Yohana PELASSY-CHANEL et M^r Damien BACH.

La réunion débute à 12h15 par la lecture du point d'information de la DGESCO en date du 3 Juillet, concernant l'application du décret n°2017-1108.

La question des rythmes avait déjà longuement discutée au précédent conseil d'école du 27 Juin.

M^{me} DOMENJOUR présente ensuite le résultat du dépouillement des questionnaires qui sont passés dans les familles de l'école :

Questionnaires distribués : 220

Questionnaires retournés : 157

Statistiques : 71,40% de retour

Favorable aux 4 jours : 123

Défavorable aux 4 jours : 33

oui/non : 1

Une majorité, très significative des familles est donc favorable aux 4 jours.

Il faut cependant prendre en considération les familles qui auront besoin de garde le mercredi matin. Les élus rappellent que le centre aéré de Beaupré est ouvert toute la journée le mercredi et que la commune d'Archamps a des conventions avec cette autre commune, les enfants pourront donc être accueillis le mercredi.

Plusieurs arguments sont recensés en défaveur de l'organisation actuelle :

- Manque de repères dans le temps et dans l'espace des enfants (notamment en maternelle et cycle 2)
- Difficulté d'organisation entre les petites et les grandes journées pour les élèves et les enseignantes
- Fatigue chronique des enfants
- Organisation compliquée des TAP : absentéisme important et régulier des intervenants, problème de recrutement des intervenants, surcoût engendré pour la commune, problèmes réguliers de comportement avec les élèves pendant le temps de TAP, ...
- Les journées ne sont pas plus courtes ni moins fatigantes pour les enfants car très très peu d'enfants partent à 15h00 avec l'organisation actuelle. Même s'il existe des petites journées, la très grande majorité des enfants restent à l'école très tard, très peu de parents peuvent venir les récupérer tôt.
- Le mercredi peut permettre aux familles la prise de rendez-vous de suivi (orthophonie, ...) et d'organiser les activités périscolaires plus sereinement au lieu de tout condenser sur des soirées ou une après-midi.

Après avis consultatif, les élus, le personnel communal, les parents élus au conseil d'école et les enseignantes sont favorables à cette mesure.

M^{me} DOMENJOUR informe que sur le bassin du Genevois, seuls Archamps et Beaumont font la demande du passage aux 4 jours.

Les horaires proposés à la rentrée seraient :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 : 30 – 11 : 45 et 13 : 45 – 16 : 30

A l'issue du dépouillement des questionnaires aux familles et de la consultation de l'avis du conseil extraordinaire de ce jour, la mairie prend la décision de faire la demande à la DSDEN d'appliquer le décret n°2017-1108 et ainsi appliquer le retour aux 4 jours de classe sur la commune dès la rentrée 2017.

Il est rappelé que la décision finale appartient à Monsieur le Directeur Académique.

La commune s'engage à communiquer aux familles la décision dès qu'elle sera connue par le biais de courriers, du site internet de la Mairie, du panneau lumineux, d'affiches devant les portes de l'école,...

Un mot sera distribué dans les classes d'ici la fin de la semaine pour informer de la demande qui a été faite.

Les familles seront toutes informées par courrier très rapidement en cas d'acceptation du changement par le DASEN.

Conseil d'école clôturé à 13h05.